

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7310531801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7310531801>

Cette annonce a été mise en ligne le **25 novembre 2022** sur **20 Minutes**
Pour le département : **13 - BOUCHES DU RHONE**



DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : MAGMA.

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 180000 euros.

Siège social : Quai VAYSSIERE, 13620 CARRY-LE-ROUET.

811887934 RCS d'Aix en Provence.

Aux termes de l'AGE en date du 30 septembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2022. Monsieur Marc VIALLIS, demeurant Quai Vayssière 13620 Carry le Rouet a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Le liquidateur

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT

Directeur de Médialex

